

Pêche maritime et aquaculture

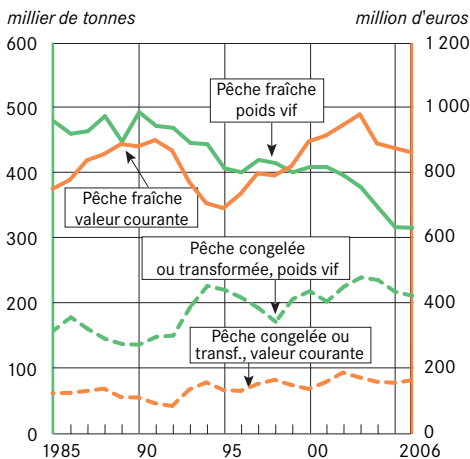
En 2006, les navires français métropolitains ont pêché près de 541 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer. 72% des captures françaises ont été réalisées en Atlantique nord - Manche - Mer du Nord, 17% dans l'Océan indien et 5,5% en Méditerranée. La pêche métropolitaine est en recul depuis 2003 et la baisse des prises des thoniers de l'océan indien continue. La pêche congelée et transformée représente 40% de la production française mais seulement 16% de la valeur totale.

Le chiffre d'affaires des pêches métropolitaines atteint 1 027 millions d'euros, soit une baisse de 5,8% par rapport à 2005.

Les premières espèces commerciales en valeur restent le thon, la baudroie, la sole, le bar, la coquille Saint-Jacques, le merlu et la langoustine. À elles seules, ces sept espèces représentent 56,6% de la valeur des ventes.

Entre 2004 et 2005, la production mondiale de la pêche en volume (captures débarquées) a diminué de 1,8%, celle du Pérou de 2,3%, mais celle de la Chine était encore en augmentation (+ 1%). La Chine demeure le premier producteur devant le Pérou avec 18,3% des prises totales. Sur cette même période la production de l'Union européenne est en baisse de 3,9% malgré l'arrivée de deux nouveaux pays et elle ne représente plus que 6,1% de la production mondiale. La Norvège reste le premier producteur européen suivie par l'Islande.

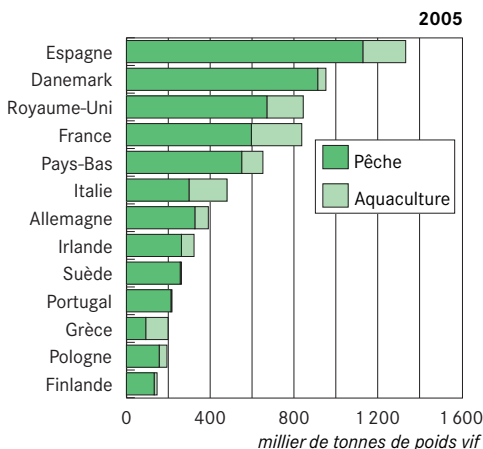
Production des pêches maritimes françaises



	1990	1995	2000	2006	2006
	millier de tonnes ⁽¹⁾				million d'euros
Pêche fraîche	493	407	408	330	867
Poissons	386	303	299	231	626
Crustacés	22	23	20	15	81
Coquillages et assimilés	39	42	48	49	90
Céphalopodes	29	23	27	21	67
Algues ⁽²⁾	16	16	14	14	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	219	212	164
dont thon tropical	129	142	135	120	132
Total	630	628	628	541	1 030

(1) Poids vif.
(2) Poids sec.
Source : MAP - DPMA.

Production européenne et mondiale de la pêche et de l'aquaculture



(1) Données FAO pour la Chine et le Pérou.
Sources : Eurostat, FAO.

	Pêche		Aquaculture	
	1990	2005	1990	2005
	millier de tonnes (poids vif)			
UE à 27	...	5 720	...	1 272
dont UE 15	6 250	5 143	944	1 295
dont Danemark	1 476	911	42	39
Espagne	1 126	856	204	222
Royaume-Uni	767	669	50	173
France	690	595	257	240
Pays-Bas	405	549	101	68
Italie	372	298	154	181
Allemagne	326	286	64	45
Irlande	215	262	27	60
Suède	251	256	9	6
Portugal	325	212	5	6
Monde⁽¹⁾	85 614	93 253	16 832	48 150
dont Chine ⁽¹⁾	6 654	17 053	6 482	32 414
Pérou ⁽¹⁾	6 869	9 389	5	27
Norvège	1 603	2 393	151	657
Islande	1 522	1 661	3	8

Pêche maritime et aquaculture

Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flottille de pêche pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié sur les vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2006 (- 1,7 % par rapport à 2005).

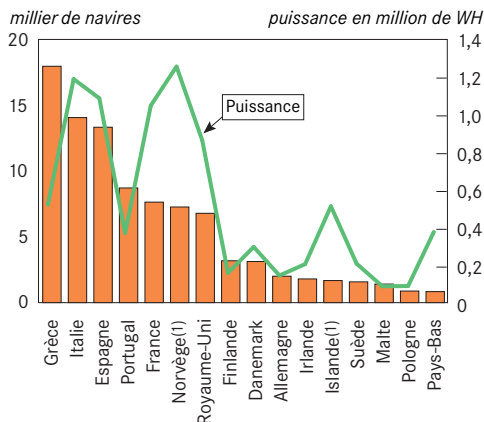
Fin 2006, la flotte de pêche française compte 7 673 navires actifs dont 5 256 en France métropolitaine. Elle représente 9 % de la flotte de l'Union européenne et 15 % de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (6 324) et ce, dans toutes les régions maritimes. Les navires de plus de 25 mètres, au nombre de 264 en France, ne représentent que 7 % de la flotte de cette taille de l'UE.

La pêche française métropolitaine a généré plus de 22 200 emplois de marins en 2006 et représente 5 760 000 jours travaillés. La petite pêche et les cultures marines concentrent près des deux tiers des effectifs, la pêche au large 17 %, la pêche côtière 17 % et la grande pêche 4 %.

La Bretagne emploie près d'un tiers des marins de métropole, la Méditerranée 16,8 % et la Normandie 14 %. Les marins d'origine étrangère représentent 9 % de l'emploi de la pêche française, mais pour la pêche au large, leur part atteint un tiers des effectifs.

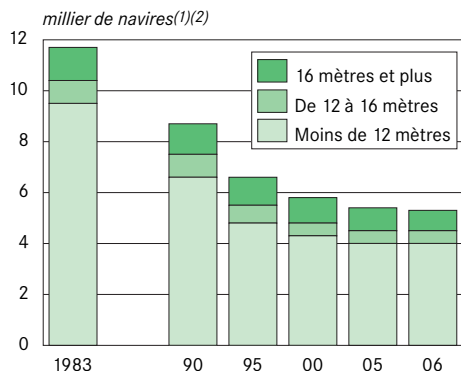
Hors de l'UE, la Norvège dispose d'une flotte puissante (1,2 million de KW) de 7 300 navires. La Norvège et l'Islande devancent très nettement les pays de l'UE par leurs prises.

Flotte européenne en 2006



(1) La Norvège et l'Islande ne sont pas membres de l'UE.
Source : Eurostat.

La flotte française de pêche



	1990	1995	2000	2006
Navires(1)(2)	8 654	6 593	5 815	5 256
moins de 12 mètres	6 556	4 847	4 302	3 967
de 12 à 16 mètres	850	652	538	479
de 16 à 38 mètres	1 144	1 019	907	751
38 mètres et plus	104	75	68	59
	<i>millier de kW</i>			
Puissance totale	1 150	991	920	830

(1) Navires métropolitains actifs au 31 décembre.
(2) Hors mixtes culture marine - petite pêche.
Sources : MAP - DPMA, MEEDDAT - DSI.

Les emplois de marins pêcheurs

Région maritime d'immatriculation des navires	Nombre de navires actifs au 31 déc. 2006(1)	Nbre d'emplois de marins pêcheurs(1)(2)
Nord - Normandie	1 118	4 476
Bretagne	2 189	7 123
Pays de la Loire	943	2 127
Sud-Ouest	2 377	4 749
Méditerranée	2 003	3 740
Total métropole	8 630	22 215
Martinique	1 161	1 200
Guadeloupe	847	1 100
Guyane	146	544
Réunion	289	577
Total Dom	2 443	3 421
Total France entière	11 073	25 636

(1) Y compris conchyliculture - petite pêche.
(2) Marins pêcheurs de toutes nationalités.
Sources : MAP - DPMA, MEEDDAT - DSI.

Pêche maritime et aquaculture

La production française ne couvre que partiellement la consommation de produits aquatiques en France. Le commerce extérieur français des pêches et de l'aquaculture est donc fortement déficitaire. En 2006, ce déficit s'est accru de 13 % en valeur; il atteint 2,71 milliards d'euros.

Par rapport à 2005, la valeur des importations a augmenté de 11 % pour les produits frais, de 20 % pour les produits congelés et de 4 % pour les conserves. La France importe notamment des filets de poissons (pour 897 millions d'euros en 2006), des crustacés frais ou congelés (761 millions d'euros), et des poissons frais (779 millions d'euros).

Les principaux produits exportés sont les poissons frais. Ils ont rapporté 306 millions d'euros en 2006 contre 170 pour les poissons congelés et 169 millions pour les mollusques.

Les crevettes et les saumons, mais également la morue (cabillaud), les thons et les coquilles pèsent fortement sur le déficit commercial. Ces 5 espèces constituent 60 % du déficit. Parmi les principales espèces dont la balance est excédentaire, deux sont issues pour partie ou totalement de l'élevage : bar et huîtres.

Le principal fournisseur de la France est la Norvège, suivie par l'Espagne et le Royaume-Uni. À l'exportation, les principaux clients sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Les deux tiers des exportations françaises sont réalisés vers des pays de l'Union européenne; en revanche, l'Union ne fournit que 43 % des importations.

La pêche et l'aquaculture dans le commerce extérieur

2006

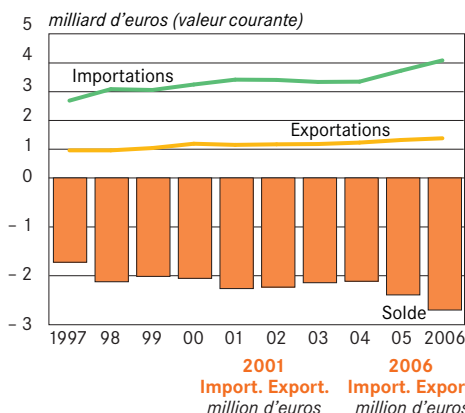
Importations	million d'euros
Crevettes	561
Saumons	625
Thons	371
Morues (cabillaud)	271
Coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vanneaux	263
Exportations	million d'euros
Thons	205
Crevettes	127

Produits avec balance excédentaire

Solde commerce extérieur	million d'euros
Seiches, sépioles	29
Anguilles, civelles	24
Légines	23
Huîtres	20
Bars	16

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

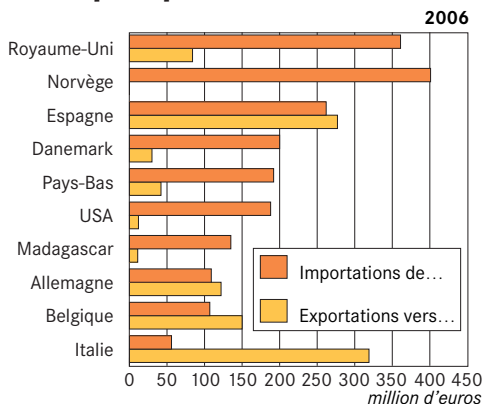
Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture



	2001		2006	
	Import.	Export.	Import.	Export.
	million d'euros		million d'euros	
Poissons, crustacés, mollusques et autres	2 656	942	3 221	1 066
Poissons vivants	33	52	32	59
Poissons frais	640	282	779	306
Poissons congelés	157	173	210	170
Filets et autres chairs de poisson	655	92	897	144
Poissons séchés, fumés, salés	128	60	110	51
Crustacés	742	155	761	167
Mollusques	301	128	432	169
Préparations et conserves de poissons, crustacés et mollusques	685	150	784	227
Poissons, caviar	502	116	591	182
Crustacés, mollusques	183	34	194	45
Farine de poisson non comestible	34	33	43	46
Graisses et huiles	22	11	22	16
Algues et dérivés	21	9	21	29
Total	3 418	1 145	4 091	1 384

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Principaux partenaires de la France



Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Aquaculture-pisciculture

La France est le deuxième producteur en aquaculture dans l'Union européenne, après l'Espagne. La conchyliculture est l'activité aquacole dominante en métropole (192 000 tonnes). La pisciculture en eau douce est la seconde activité, avec 40 000 tonnes de ventes dont plus des trois quarts de truite arc-en-ciel.

Les entreprises de salmoniculture continentale - nombre en baisse de 15 % depuis 2002 - sont réparties sur l'ensemble de la métropole, avec une activité plus importante en Aquitaine, Bretagne, Picardie et Rhône-Alpes. Elles emploient 1 450 personnes pour 1 200 temps plein annuels (UTA) avec essentiellement des emplois permanents. Les salmonicultures sont pour 54 % des entreprises individuelles, 21 % des GAEC ou EARL. Elles vendent 32 000 tonnes.

Les ventes pour le repeuplement restent faibles, celles destinées aux parcours de pêche de loisirs représentent 10 % du total.

Celles-ci, comme les ventes entre professionnels, portent surtout sur des poissons de moins de 350 g. Les salmonidés destinés à la consommation sont de forte taille: 30 % des ventes en catégorie « 350 à 2000 g », 35 % en « plus de 2 kg ».

La pisciculture marine est pratiquée par un faible nombre d'entreprises spécialisées. La production des principales espèces (bar, daurade royale) est partagée entre la région Nord et la Méditerranée, le turbot étant plus élevé sur la côte atlantique. La France est aussi un exportateur important de juvéniles de daurade royale.

Ventes à la consommation de l'aquaculture française

	1995	2000	2005	2005
	en tonnes			million d'euros
Conchyliculture	209 337	203 500	191 661	390
Pisciculture marine	6 166	5 701	7 707	49
dont bar	2 656	3 020	2 906	20
daurade royale	984	1 180	1 617	9
turbot	694	908	1 029	10
Pisciculture continentale	59 370	54 160	39 927	86
salmonidés	50 460	43 208	31 846	71
dont truite arc-en-ciel	48 500	40 983	31 014	67
poissons d'étangs	8 600	10 506	7 812	14
autres	310	442	269	1
Total aquaculture	274 873	263 361	239 295	525

Champ : France métropolitaine.
Source : MAP-DPMA.

Ventes de salmonidés élevés en eau douce

(par groupe de régions et par destination)

Groupe de régions	2005			Total ventes tonnes
	Pour le repeuplement	Pour la pêche de loisir	Pour la consommation	
Nord-PdC - Picardie	183	883	2 968	5 078
Normandie H. et B.	156	660	594	1 864
Bretagne - Pays de la Loire	100	223	5 351	5 811
Centre-IdF-Champ.-Ardenne	201	358	386	987
Aquitaine-Poitou-Charentes	129	97	9 800	11 427
Midi-Pyrénées	131	84	407	908
Languedoc-R.-PACA-Corse	87	90	231	421
Rhône-Alpes	129	115	1 717	2 769
Auvergne - Limousin	94	39	117	261
Bourgogne-Franche-Comté	79	182	262	625
Alsace - Lorraine	87	461	54	1 696
Total	1 376	3 192	21 887	31 847

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.
Source : MAP-DPMA - Enquête aquaculture 2005.

Éléments structurels des entreprises piscicoles en 2005

Groupe de régions	Nombre entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Nbre pers.	UTA	Nbre pers.	dont tps complet	UTA	Nbre pers.	UTA
Pisciculture marine	36	578	499	519	459	491	59	8
Salmoniculture continentale	306	1 457	1 175	1 284	942	1 144	173	31
Nord-PdC - Picardie	29	158	122	124	103	114	34	8
Normandie H. et B.	29	93	75	78	67	72	15	3
Bretagne - Pays de la Loire	32	148	111	122	100	108	26	3
Centre - IdF - Champ.-Ardenne	27	81	67	75	54	65	6	1
Aquitaine - Poitou-Charentes	44	504	428	481	294	422	23	6
Midi-Pyrénées	27	82	66	74	57	65	8	2
Languedoc-R. - PACA - Corse	27	62	47	54	39	46	8	1
Rhône-Alpes	23	111	99	104	90	97	7	2
Auvergne - Limousin	25	72	52	52	45	48	20	3
Bourgogne - Franche-Comté	24	79	60	65	51	59	14	1
Alsace - Lorraine	19	67	49	55	42	48	12	1

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.
Source : MAP-DPMA - Enquête aquaculture 2005.

Conchyliculture

Les entreprises conchylicoles, sont le plus souvent des entreprises familiales: 74 % ont un statut d'exploitation individuelle, 15 % sont des GAEC ou des EARL. Leur nombre est de 3 317 en 2005 et diminue de 12 % depuis 2001. Les ventes sont assurées par d'importantes unités: 20 % des expéditeurs commercialisent 76 % des huîtres ou 81 % des moules.

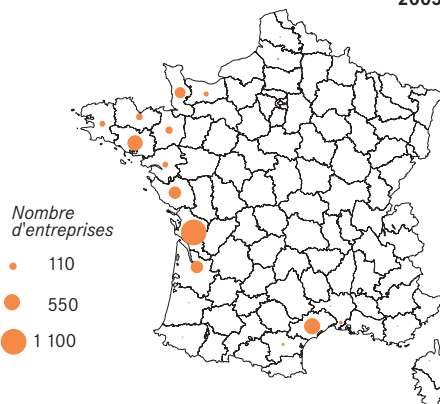
Les expéditeurs n'élevant qu'une partie des coquillages vendus, des conchyliculteurs en assurent la production. Les ventes entre professionnels représentent 47 % du tonnage d'huîtres commercialisées pour la consommation - 20 % seulement pour les autres coquillages - et ce rapport est plus élevé en Normandie, Bretagne et Méditerranée.

Dépendant de la localisation de leurs parcs, les exploitants sont généralement spécialisés: 69 % dans un seul produit (huîtres creuses seules par exemple), 22 % dans deux produits (huîtres creuses et moules de bouchot souvent).

La conchyliculture emploie 18 150 personnes. Depuis 2001, la part des emplois permanents a augmenté de 51 % à 55 % de l'emploi total. Les personnels saisonniers (7 000 personnes) travaillent surtout chez les ostréiculteurs et assurent 11 % de la charge de travail.

Entreprises conchylicoles

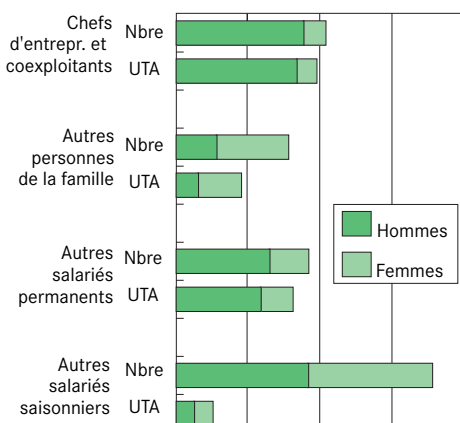
2005



Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2005.

Main-d'œuvre en conchyliculture

2005



Champ : France métropolitaine.

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2005.

Éléments structurels des entreprises conchylicoles en 2005

Région conchylicole	Nombre entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Nbre pers.	UTA	Nbre pers.	dont tps complet	UTA	Nbre pers.	UTA
Nord - Normandie	316	2 744	1 343	1 348	1 100	1 221	1 396	122
Bretagne Nord	270	1 615	1 094	1 113	908	999	502	95
Bretagne Sud	491	2 823	1 601	1 486	1 222	1 359	1 337	242
Pays de la Loire	346	1 435	918	939	700	810	496	108
Poitou-Charentes	1 047	6 944	3 259	3 147	2 442	2 787	3 797	472
Aquitaine	317	924	694	750	583	664	174	30
Méditerranée	530	1 667	1 165	1 264	924	1 085	403	80
Total	3 317	18 152	10 074	10 047	7 879	8 925	8 105	1 149

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2005.

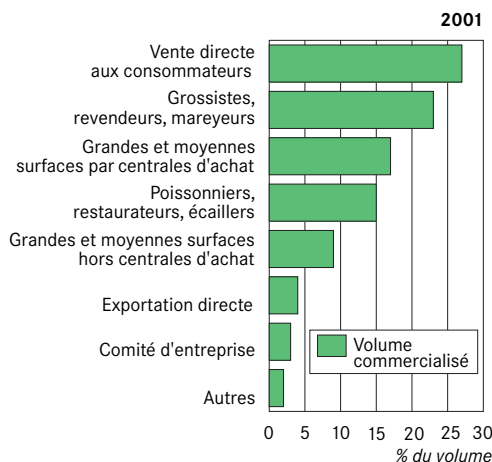
Conchyliculture

Les huîtres creuses forment 99 % du volume d'huîtres commercialisées (117 000 tonnes). Les entreprises de Poitou-Charentes commercialisent 48 % des expéditions, celles de Bretagne Sud 14 %. La Bretagne et la Normandie produisent des tonnages importants, plus de 55 % de la production nationale, en réalisant les phases intermédiaires d'élevage des huîtres, l'affinage final étant concentré dans les « claires » de Marennes-Oléron. Les moules (71 000 tonnes) sont davantage vendues à partir de leurs lieux de production. La Bretagne Nord avec 21 500 tonnes est la première zone expéditrice de moules de bouchot, devant les régions conchylicoles Nord-Normandie et Poitou-Charentes. Les entreprises de la Méditerranée commercialisent 9 800 tonnes de moules, essentiellement des « gallo-provincialis » ou moules d'Espagne.

La commercialisation d'autres coquillages d'élevage est secondaire, les trois quarts étant produits en Bretagne Sud.

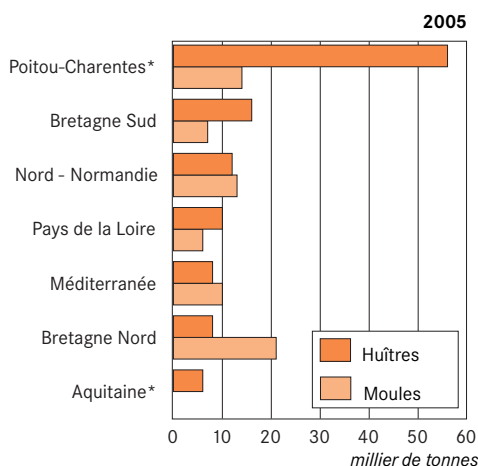
La vente directe d'huîtres creuses aux consommateurs est très développée (28 %). Les ventes par les conchyliculteurs alimentent le circuit de la grande distribution, via les centrales d'achats, pour 17 % et le circuit des grossistes et revendeurs pour 23 %. Ces derniers revendent ensuite 45 % vers la grande distribution et 40 % aux poissonniers et restaurants. La moitié des moules et autres coquillages sont commercialisés auprès des grossistes et revendeurs et seulement 7 % sont vendus directement aux consommateurs.

Commercialisation d'huîtres creuses



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture.

Ventes d'huîtres et de moules



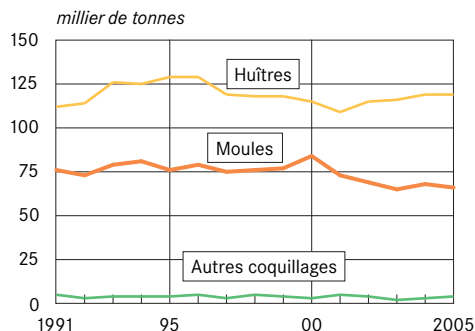
* pour les moules, Poitou-Charentes et Aquitaine sont regroupées.
Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2005.

Ventes pour la consommation

Région conchylicole	Huîtres (tonnes)	Moules (tonnes)	2005 Autres coquillages
Nord - Normandie	12 138	13 395	463
Bretagne Nord	8 084	21 468	219
Bretagne Sud	16 355	6 524	2 438
Pays de la Loire	10 007	5 882	75
Poitou-Charentes	56 411	14 173	483
Aquitaine	5 517		
Méditerranée	8 162	9 777	89
Total	116 674	71 220	3 767

Note : Le total de tous les coquillages par région n'est pas donné pour éviter de pouvoir recalculer des valeurs soumises au secret statistique.
Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2005.

Ventes à la consommation de la conchyliculture française



Source : MAP (Agreste - DPMA), CNC (données CNC recalculées à partir des résultats du recensement de la conchyliculture 2002).